



Les organisations syndicales CGT du Ministère de la Justice s'insurgent contre **l'acharnement injuste envers notre collègue conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation et camarade élue CGT Mylène.**

Mylène est convoquée en commission de discipline le 13 décembre 2016 pour s'être exprimée dans la presse sur le sujet de la prévention de la radicalisation, questionnant légitimement les détournements de missions de service public à des fins de renseignement.

**Cette atteinte à la liberté d'expression
et aux libertés syndicales est intolérable !**

Hasard du calendrier, le Secrétariat Général du ministère de la Justice convie les organisations professionnelles à une réunion sur le renseignement pénitentiaire le 15 novembre.

En solidarité avec notre collègue et camarade Mylène, nos organisations syndicales CGT boycottent cette réunion et exigent le retrait immédiat des poursuites disciplinaires !

Montreuil, le 14 novembre 2016